

AVIS DE MARCHÉ

Marché de fournitures : achat

Directive 2004/18/CE

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Communauté de Communes de Haute Cornouaille
Bernard SALIOU, Président
6 rue de Morlaix
29520 Chateauneuf Du Faou

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus

MME Evelyne LITALIEN
Communauté de Communes de Haute Cornouaille
Service des Marchés Publics 6 rue de Morlaix BP 14
29520 Chateauneuf Du Faou
Tél : +33 298732536

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents peuvent être obtenus

Communauté de Communes de Haute Cornouaille
Service des Marchés Publics 6 rue de Morlaix BP 14
29520 Chateauneuf Du Faou
URL : <https://www.e-megalisbretagne.org>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées

Communauté de Communes de Haute Cornouaille
Service des Marchés Publics 6 rue de Morlaix BP 14
29520 Chateauneuf Du Faou
URL : <https://www.e-megalisbretagne.org>

Adresse de l'autre pouvoir adjudicateur pour le compte duquel le pouvoir adjudicateur agit

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.3) ACTIVITE PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.4) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Fourniture et livraison de colonnes pour la collecte sélective des emballages ménagers recyclables en point d'apport volontaire - Réf AO1505

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services

Communauté de Communes de Haute Cornouaille 29520 CHATEAUNEUF DU FAOU
Code NUTS : FR522

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne un marché public de fournitures courantes à bon de commande avec un mini et maxi en quantités

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre

Appel Offre ouvert avec un seul opérateur

Durée de l'accord cadre

En mois : 12

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre

valeur estimée hors TVA : 250000.00 Euros

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

Fourniture et livraison de colonnes pour la collecte sélective des emballages ménagers recyclables en point d'apport volontaire

II.1.6) Classification CPV

Objet principal : 44613800

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots

Division en lots : Non

II.1.9) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2) QUANTITE OU ETENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

Marché unique à bons de commande avec mini et maxi et un opérateur économique. La quantité totale des commandes pour la durée initiale du marché est comprise entre un minimum et un maximum, définis comme suit : quantité minimum 180 u quantité maximum 270 u. Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter de la notification du contrat

II.2.2) Information sur les options

Proposition en option d'un dispositif permettant de faciliter le geste de tri de l'usager (Porte sac, tablette ou tout autre équipement sur la colonne).

II.2.3) Reconduction : Non

II.3) DUREE DU MARCHÉ OU DELAI D'EXECUTION : 12 mois à compter de la notification

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

Aucune garantie financière n'est exigée

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix unitaires. Modalités de variation des prix : Ferme. Une avance de 5,000% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-F.C.S. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : Ressources propres à la collectivité

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements

III.1.4) Autres conditions particulières

Oui, description de ces conditions :

Des prestations supplémentaires ou alternatives sont définies au cahier des charges

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail

III.2.2) Capacité économique et financière

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi

III.2.3) Capacité technique

Liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature

III.2.4) Informations sur les marchés réservés

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHES DE SERVICES

III.3.1) Information relative à la profession

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) TYPE DE PROCEDURE

IV.1.1) Type de procédure

Ouverte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue

IV.2) CRITERES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

Valeur technique : 60%

Sous critères techniques:

- Caractéristiques des colonnes (Volume utile, composants, solidité, étanchéité, système de préhension, équipements et sécurité, facilité de remplissage, ergonomie et esthétique,...) 45%

- Marquage des colonnes 10%

- Garantie proposée 5%

Prix : 40%

L'offre prix sera appréciée au regard du DQE établie par application des prix unitaires aux quantités indiquées aux DQE avec application de la formule suivante : Note sur 20 =(prix le plus bas/prix de l'offre examinée)x 20.

IV.2.2) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier

AO1505

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

Non

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires

Documents non payants

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

13/10/2015 à 12 H 00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6) "Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours: 120

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

Date d'ouverture des offres : 13/10/2015

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement

Non

VI.2) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

VI.3) Informations complémentaires

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Dématérialisation des procédures : L'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (***) du RGS. Les candidats utilisent un certificat conforme au RGS (Référentiel Général de Sécurité) figurant sur la liste de confiance française (<http://referencs.modernisation.gouv.fr>) ou sur une liste de confiance d'un autre Etat-membre de l'Union européenne. Toutefois, les candidats sont libres d'utiliser le certificat de leur choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, ils doivent transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite

VI.4) PROCEDURE DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Rennes

Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte CS44416

35044 Rennes Cedex

Tél : +33 223212828

Fax : +33 299635684

Email : greffe.ta-rennes@juradm.fr

VI.4.2) Introduction des recours

Voies et délais des recours dont dispose le candidat : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS

02/09/2015

-